



Lac-Etchemin

Demande de dérogation mineure

Avis public de consultation

Est par le présent donné par la soussignée, directrice des services administratifs et financiers, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, le mardi 7 juin 2022, à 19 h, à la salle de délibérations du Conseil, au 208, 2^e Avenue, à Lac-Etchemin.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2022-147:

Nature et effets : Cette demande a pour effet de permettre la construction d'un garage privé complémentaire isolé d'une hauteur de 5,6 mètres à mi-pignon lorsque la norme prévoit 5,0 mètres maximum, le tout respectivement à l'article 7.2.2.1 du règlement de zonage numéro 62-2006. En second lieu, permettre une superficie de 145,67 m² au lieu de 110,00 m² ce qui représente 6% du terrain du lot numéro 3 602 500, le tout respectivement à l'article 7.2.2.1 du règlement de zonage numéro 62-2006

Identification du site concerné : Au 308, rue Taillon, sur le lot numéro 3 602 500, zone 46-H, à Lac-Etchemin.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 7 juin 2022, à 19 h.

Donné à Lac-Etchemin, le 11^e jour de mai 2022.

La directrice des services administratifs et financiers,

Carole Provençal

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je, soussignée, Carole Provençal, directrice des services administratifs et financiers de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-annexé sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 174-2018 et en affichant une copie de cet avis dans le hall de l'Édifice municipal au 208, 2^e Avenue, à Lac-Etchemin, le 11^e jour de mai 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11^e jour de mai 2022.

La directrice des services administratifs et financiers,

Carole Provençal